

Intitulé : Formation initiale à l'exploitation des postes HTB raccordés au Réseau Public de Transport avec exercices pratiques

Code formation : SE30

Durée formation présentiel : 28 Heures

Prérequis/Durée : Non

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Citer les principales règles prescrites dans l'UTE C18-510
- Citer les conditions de manœuvres sur les appareils constituant un poste HT
- Réaliser la condamnation d'un appareil de séparation
- Préparer et réaliser la consignation d'un ouvrage électrique (Fiches de manœuvres, mise en situation sur chantier)
- Préparer et réaliser une procédure de séparation de réseau
- Expliquer les différents items contenus dans une convention d'exploitation

Prérequis

Avoir une Habilitation HOVB0.

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront:

- Règlementation NF C18-510
- Conditions de manœuvres des appareils HT
- Les phénomènes d'induction
- Travaux hors tension
- La procédure de séparation de réseau
- Etude de cas (pratique)
- Les conventions d'exploitation

Profil stagiaire

Personnel des services électriques HTB des clients raccordés au Réseau Public de Transport :

- Connaître les lois fondamentales en électricité (alternatif mono et triphasé)
- Connaître les équipements et la structure d'un poste HTB

Compétences

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes:

- connaître le cadre réglementaire (NF C18-510) et la doctrine d'exploitation des ouvrages (convention d'exploitation, CGM,...)
- mettre en oeuvre les modalités d'accès aux ouvrages (consignation, document d'accès,...)
- appliquer les conditions de manœuvres des appareils HT.

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, l'organisme de formation délivre une appréciation individuelle basée:

- Sur les résultats d'un questionnaire individuel de fin de formation.
- Sur les grilles d'observation utilisées par les formateurs, lors des exercices pratiques collectifs.

En cas de difficultés, les axes d'améliorations seront spécifiés par le formateur.

Informations complémentaires

Pour participer à la formation, vous devez obligatoirement vous présenter avec une pièce d'identité, votre titre d'habilitation à l'UTE C18-510, ainsi que la convention d'exploitation de votre poste HTB.

Pour réaliser les exercices pratiques, vous devez obligatoirement venir avec vos EPI: Chaussures de sécurité, bleu de travail, gants de manutention, casque Hydra ou casque + lunettes.